AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 12-6-74 751102

PUBLICATION PÉRIODIQUE

EDITION DE LA STATION "MIDI-PYRENEES"
(ARIÈGE, AVEYRON, HAUTE-GARONNE, GERS, LOT, HAUTES-PYRENEES, TARN, TARN-ET-GARONNE)
PROTECTION DES VEGETAUX - Rue St-Jean prolongée
B. P. n° 20 — 31130 BALMA
(Tél. 83-81-55 - 83-82-55)

ABONNEMENT ANNUEL 30 F
S/Rég. recettes Dir. Dép. Agri. Hte Gne
Rue St-Jean prolongée - BALMA
C. C. P. 8 12-11 K TOULOUSE

- Bulletin technique n° 15 - 30 mai 1974.-

/ARBRES FRUITIERS/

- Carpocapse des pommes et des poires : Les dégâts de la première génération représentent environ le dixième des dommages totaux des deux générations annuelles. La lutte contre la première génération n'est donc surtout nécessaire que dans les cas particuliers où les vergers sont situés dans un très mauvais environnement : à proximité d'agglomérations où se trouvent des vergers familiaux, de lieux d'entreposage de plateaux de ramassage, de décharges publiques.

Rappelons qu'il est toujours intéressant d'éviter d'employer un traitement non indispensable, pour plusieurs raisons : économie de produits, réserve de substance active dont l'emploi répété n'est pas recommandable, moins de risques de destruction de la faune auxiliaire, etc ...

Actuellement, le premier vol de papillons se poursuit et l'activité sexuelle a été importante, principalement lors des derniers jours écoulés. En conséquence, dans les situations très sensibles, un traitement pourrait être appliqué à partir du 6 juin.

- Pucerons - Psylles : On assiste actuellement à des développements importants du puceron vert du pommier (Aphis pomi), du puceron cendré (Dysaphis plantaginea) sur pommier et poirier et aussi parfois de psylles sur poirier.

Dans les vergers où l'on décide de combattre le carpocapse, si l'un de ces autres ravageurs est préoccupant, choisir dans la liste des pesticides homologués ou en autorisation provisoire de vente éditée par le Service Central de la Protection des Végétaux, un produit actif contre ces différents ravageurs.

Rappelons que, contre le psylle du poirier, les produits les plus efficaces sont, d'après les derniers essais, le monocrotophos (Azodrin et Nuvacron) à 30 g de MA/hl, le méthidathion (Ultracide) à 30 g de MA/hl, le vamidothion à 50 g de MA/hl et l'azinphos méthyl à 40 g de MA/hl.

- Tavelures du poirier et du pommier : Actuellement, les projections d'ascospores du pommier sont presque terminées alors que, pour le poirier, elles pourront encore être appréciables lors des premières pluies à venir. Bien entendu, dans les vergers où des taches existent, la lutte doit être poursuivie en fonction des risques de précipitations.

/ARBRES A FRUITS A NOYAU/

- Tordeuse orientale du pêcher (protection des pousses) : Le premier vol des adultes se termine. Les indications données dans le dernier bulletin du 21 mai demeurent valables. Si le renouvellement alors conseillé n'a pas encore été exécuté dans les pépinières et les jeunes vergers en formation, l'effectuer dès que possible.

- Cochenille du mûrier (Pseudolacaspis pentagona) : Les éclosions de larves se terminent. Dans les vergers de pêchers contaminés, appliquer, dès à présent, seulement sur les arbres les plus atteints (pour permettre, sur les arbres non traités, la survie d'un auxiliaire très actif : Prospaltella berlesei), l'un des produits suivants : méthidathion (40 g MA/hl), oléoparathion (25 g MA/hl), parathion émulsion (25 g MA/hl). Pour que le traitement soit efficace, il est nécessaire de mouiller abondamment le tronc et la charpente.

P.1.24

/N O Y E R/

- Bactériose : Les noyers demeurent encore à un stade de végétation de grande sensibilité à la bactériose. Il est recommandé d'effectuer une nouvelle application à placer, autant que possible, juste avant les premières chutes de pluies à venir. Utiliser un produit cuprique à la dose de 150 g de cuivre métal à l'hectolitre (voir bulletin des 23 avril et 7 mai).

/V I G N E/

- Mildiou : La situation a peu évolué et demeure très saine ; seuls quelques rares foyers, très réduits, ont été observés à ce jour en Haute-Garonne (Frontonnais) et dans le Tarn (Gaillacois). On peut penser qu'il peut exister d'autres cas ailleurs.

Le concours pour la détection des premiers foyers reste toujours ouvert. Surveiller les vignes et continuer à supprimer la végétation inutile située au ras du sol. Cette pratique est très efficace. Dans le cas d'envoi d'échantillons suspects, les placer très frais, dès le prélèvement, mais non mouillés, dans un sachet en matière plastique.

- Black-rot : Les projections de germes hivernants (ascospores) au cours des chutes de pluies, ne sont pas encore terminées. Seulement pour les foyers, nous rappelons les termes du bulletin du 21 mai.

- Tordeuses de la grappe : Le premier vol est pratiquement terminé en tous secteurs et les indications contenues dans notre dernier bulletin sont toujours valables.

Il est admis, actuellement, que, pour la première génération, un traitement ne s'impose que si l'on constate en moyenne la présence de 2 glomérules par grappe. Les glomérules sont formés de boutons floraux, réunis par les toiles tissées par les jeunes chenilles.

/CULTURES LEGUMIERES/

- Melon : Le climat actuel est peu favorable au développement des maladies du feuillage. En ce qui concerne les foyers de pucerons, nous rappelons les termes du bulletin précédent. Surveiller aussi les cultures pour déceler les premiers foyers d'oïdium afin d'intervenir, le cas échéant, en traitement localisé.

Les premiers cas de carence en molybdène sont observés. Rappelons que le traitement des plantes avec du molybdate d'ammonium à raison de 2 grammes pour 100 litres d'eau permet de corriger radicalement cette carence.

- Tomate : On observe actuellement de nombreux pucerons dans les cultures. Ces insectes transmettent les maladies à virus. On pourrait donc appliquer, le cas échéant, l'un des produits aphicides autorisés en cultures légumières en respectant rigoureusement la législation sur les délais d'emploi avant récolte.

Les Ingénieurs chargés des
Avertissements Agricoles,

J. BESSON - E. JOLY

Le Chef de la Circonscription
phytosanitaire "MIDI-PYRENEES",

P. TEISSEIRE.-

Imprimé à la Station d'Avertissements Agricoles de "MIDI-PYRENEES",
Le Directeur-Gérant : L. BOUYX.-